

Demande de prêt de matériel

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte les éléments suivants :

- toute demande de matériel reçu après le délai annoncé sur la fiche manif (2 mois avant max.) pourra ne pas être honorée,
- toute demande de matériel sera étudiée en fonction du stock disponible (quantité limitée)

ATTENTION : *En raison des prochaines élections municipales, le matériel (tables et chaises) ne sera pas disponible entre le 6 et le 27 mars. Nous vous remercions de votre compréhension.*

Indique un champ requis

Vos coordonnées

Nom de l'association

Nom

Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Courriel

Téléphone

Votre manifestation

Nom de la manifestation

Lieu de la manifestation

Début de la manifestation

Début de la manifestation: Date

Début de la manifestation: Heure

Fin de la manifestation

Fin de la manifestation: Date

Fin de la manifestation: Heure

Nombre de personnes présentes

Exemple : 100

Organisation

en intérieur

en extérieur

ATTENTION :

En raison des élections municipales, le matériel (tables et chaises) ne sera pas disponible entre le 6 et le 27 mars.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Besoins matériels

Vitabris (3mx3m)

Précisez sur bitume ou sur pelouse.

Bâches pour vitabris

Oui

Non

Barrière de voirie

Praticable

Chaises

Bancs

Table

Grilles d'exposition

Autre

Indiquer d'autres matériels non référencés.

Sono

- oui
 non

Précisions sono

Précisez si vous avez besoin d'un pied sono, d'un micro sans fil ou avec fil, d'un pied micro.

Besoins en électricité

- oui
 non

Préciser

Indiquer d'autres matériels non référencés.

Je déclare être responsable du matériel qui m'est confié.

ATTENTION :

En raison des prochaines élections municipales, le matériel (tables et chaises) ne sera pas disponible entre le 6 et le 27 mars.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Sécurité

Avez-vous prévu la présence de la police municipale ?

- Oui
 Non

Avez-vous prévu la présence de la police nationale ?

- Oui
 Non

Avez-vous prévu un service de gardiennage ?

- Oui
 Non

Il appartient à l'organisateur de s'assurer de les conditions de sécurité sont respectées.

La direction de la communication et de l'animation de la Ville ou la police municipale sont là pour vous aider.

Observations du demandeur

Message

Pour un spectacle, indiquez ici vos besoins en terme d'aménagements scéniques.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

[Consulter](#)

CAPTCHA

Math question (2 + 3 =) Trouvez la solution de ce problème mathématique simple et saisissez le résultat. Par exemple, pour 1 + 3, saisissez 4.

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Documents

[Règlement prêt de matériel communal](#)

Contact

